

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Méthodologie juridique (4DR1021)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	
Préalable au master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

HAUSER Anaïs, Docteure en droit, titulaire du brevet d'avocate, chargée d'enseignement, post-doctorante FNS

Contenu

Le cours porte sur la recherche et la rédaction juridiques en présentant les méthodes de recherche et les usages communément reconnus pour des travaux scientifiques. Il prépare les étudiant-e-s aux dissertations juridiques de deuxième et troisième années. L'accent est mis aussi bien sur la recherche que sur la préparation de la rédaction, la technique de citation et la structure des documents.

Le cours est complété par deux présentations, l'une de la bibliothèque universitaire et l'autre des différentes professions juridiques par des praticien-ne-s du droit (avocat-e, magistrat-e, juriste en entreprise, etc.) ainsi que par une visite d'une institution (dans le cadre du cours d'Introduction au droit).

Forme de l'évaluation

Examen écrit d'une durée de trois heures dans le cadre de l'examen d'Introduction au droit. Les étudiant-e-s sont autorisé-e-s à avoir avec elles/eux:

- la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst.; RS 101),
- le Code civil suisse du 10 décembre 1907 (CC; RS 210) et la Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Livre cinquième: Droit des obligations; CO, RS 220) (édition privée CC&CO annotés autorisée),
- le Code de procédure civile du 19 décembre 2008 (CPC; RS 272),
- la Loi fédérale du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral (LTF; RS 173.110)
- le Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 (CPP; RS 312.0)
- >(éditions de la Chancellerie fédérale non annotées ou impression des documents PDF du site www.admin.ch)
- ainsi que la Loi d'organisation judiciaire neuchâteloise ou de leur canton de domicile.

Documentation

L'ouvrage de référence est le suivant : Tercier Pierre/Roten Christian, La recherche et la rédaction juridiques, 8e éd., Genève/Zurich/Bâle 2021. Les lectures attendues ainsi que les exercices à préparer figureront sur Moodle, selon les indications données en début de cours.

Forme de l'enseignement

Le cours est donné en plenum. Des séances d'exercices sont organisées.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Employer les outils théoriques et pratiques donnant accès aux sources formelles et documentaires du droit (législation, jurisprudence et doctrine)
- Créer et sélectionner les références juridiques pertinentes pour un sujet donné
- Rédiger une table des abréviations complète et correcte
- Organiser les différents points à aborder dans la dissertation juridique en préparant un plan détaillé
- Organiser une table des matières logique et équilibrée
- Organiser les sources juridiques dans une bibliographie en respectant les modes de citation des références
- Citer correctement les sources en évitant le plagiat
- Rédiger les notes de bas de pages nécessaires
- Définir une table des matières logique et équilibrée
- Concevoir l'appareil critique d'une dissertation
- Identifier et sélectionner les références juridiques pertinentes pour un sujet donné

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Méthodologie juridique (4DR1021)

- Interpréter et exploiter les principales sources d'un sujet donné afin de rédiger un texte juridique structuré poursuivant un raisonnement logique

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Générer la curiosité intellectuelle
- Travailler avec rigueur